

*BUREAU COMMUNAUTAIRE*

**SEANCE DU 21 MARS 2019**

**Compte-Rendu**

L'an deux mille dix-neuf le vingt et un mars, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Grande Salle de l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

**Date de la convocation** : 15 Mars 2019

**Étaient présents** : M. Boris RAVIGNON, M. Didier HERBILLON, M. Patrick FOSTIER, M. Patrick DUTERTRE, Mme Marie-José MOSER, M. Jérémy DUPUY, M. Darkaoui DARKAOUI-ALLAOUI, Mme Elisabeth HUSSON, M. Jean-Luc CLAUDE, M. Michel NORMAND, M. Christian APOTHELOZ, Mme Raymonde MAHUT, M. Bernard PIERQUIN, M. Pierre DELFORGE, M. Jean-Pierre RENVOY, M. Alain BEAUFEY.

**Étaient excusés** : M. Arnaud WUATELET, Mme Dominique NICOLAS-VIOT, Monsieur Ahmet NARDAL, M. Jean-François FREROT.

**Ont donné pouvoir** : /

**Membres en exercice** : 20

**1. BC190321- 17 Adhésion d'Ardenne Métropole à l'association Grand Est Mobilité**

Monsieur Jérémy DUPUY, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité moins 1 contre  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion d'Ardenne Métropole à l'association Grand Est Mobilité Electrique
- **APPROUVE** le paiement de 1000€ au titre de la cotisation 2019

**2. BC190321-18 Attribution d'une subvention à l'université de Reims pour la réalisation d'une étude de toponymie**

Monsieur le Président présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : 1contre / 4 abstentions  
Les membres du Bureau Communautaire décident de retirer ce rapport de l'Ordre du Jour.

**3. BC190321-19 Avenant à la convention de mise à disposition de services entre Ardenne Métropole et le Syndicat Mixte du Moulin Leblanc**

Monsieur le Président présente le rapport.  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de mise à disposition de services de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole vers le Syndicat mixte du Moulin Leblanc

**4. BC190321-20 Trophée des entreprises – Edition 2019 - Récompenses des lauréats**

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Cinquième Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution de la subvention de 500€ aux lauréats 2019
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ces documents ainsi que tout document utile à la mise en œuvre de cette délibération

**5. BC190321-21 Définition des missions des responsables d'établissements**

Monsieur le Président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la définition des missions des responsables d'établissements.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

**6. BC190321-22 Règlement du temps de travail du service de la Coordination Générale et des Relations Extérieures**

Monsieur le Président présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le règlement de travail du service de la coordination générale et des relations extérieures.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**7. BC190321-23 Avenant n°2 au lot n°3 du marché relatif à l'exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération**

Monsieur Bernard PERQUIN, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 2 au lot n° 3 du marché relatif à l'Exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération – STEP de POURU SAINT REMY
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de ces deux délibérations.

**8. BC190321-24 Avenant n°3 au lot n°2 du marché relatif à l'exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération**

Monsieur Bernard PERQUIN, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 3 au lot n° 2 du marché relatif à l'Exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération – STEP de NOUZONVILLE
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de ces deux délibérations

**9. BC190321-25 Avenant n°4 au lot n°1 du marché relatif à l'exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération**

Monsieur Bernard PERQUIN, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 4 au lot n° 1 du marché relatif à l'Exploitation des stations d'épuration et des bassins d'orage adjacents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération – STEP de Charleville-Mézières
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de ces deux délibérations.

**10. BC190321-26 Marché de fourniture de bacs roulants pour la régie des déchets – Avenant n°1**

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant N° 1 du Lot N° 1 du marché relatif à la fourniture de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

**11. BC190321-27 Lancement et signature du marché relatif à la fourniture de bacs de pré-collecte des déchets ménagers et de tri**

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'annulation de la procédure prévue par la délibération N° 181115-68 portant sur le lancement et la signature du marché relatif à la fourniture de bacs et pièces détachées.
- **APPROUVE** le lancement et la signature du marché relatif à la fourniture de bacs et pièces détachées telle que présentée.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

**12. BC190321-28 Convention constitutive de groupement de commande – Téléphonie mobile**

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes téléphonie mobile
- **APPROUVE** le lancement et la signature du marché passé dans le cadre de ce groupement de commandes.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**13. BC190321-29 Redevance d'occupation du concierge du Conservatoire à Rayonnement Départemental**

Monsieur le Président présente le rapport.  
Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le montant mensuel du loyer du logement du Conservatoire à Rayonnement Départemental situé 10 rue Mme de Sévigné à Charleville-Mézières à la somme de 259.20 €
- **APPROUVE** le montant mensuel des charges relatives à l'eau, le gaz et l'électricité à la somme de 90.30€ ttc
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mener toutes les démarches et à signer tout acte permettant l'application de la présente délibération.

**14. BC190321-30 Mise à disposition temporaire de locaux pour le Centre d'Orientation et d'Information antenne Sedanais**

Madame Elisabeth HUSSON, Vice-présidente, présente le rapport,  
Avis de la Première Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise à disposition pour une durée de six mois de 113m<sup>2</sup> de bureaux situés au 7 bis promenoir des prêtres – Sedan au profit de l'antenne sedanais du C.I.O .
- **APPROUVE** la redevance d'occupation au montant total de 1 025 € .
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition des locaux ainsi que tous les autres actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

**15. BC190321-31 Aide financière pour la course de VTT Charleville/Sedan**

Monsieur le Président présente le rapport,  
Avis de la Troisième Commission : Favorable à l'unanimité  
Après en avoir délibéré,  
Sur 16 membres présents,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le versement d'une aide financière de 2 000€ à l'association sportive « Sedan Sprint Club »